L'autopsie

M. le docteur Decoust, médecin à Hem-Lannoy, a été requis pour procéder à l'autopsie qui a été faite dans la chambre du crime.

La victime portait au moment où elle a été étranglée, un petit caraco en coton à carreaux gris et blancs et un jupon de molleton mouchetté à raies noires, la chemise et le caraco étaient en lambeaux.

Le docteur Decoust a constaté que la mort était le résultat d'une forte pression exercée par la gorge, faite avec la main droite. L'empreinte du pouce était très apparente au côté droit de la gorge et les marques de strangulation étaient également parfaitement déterminées sur un large espace allant vers le côté gauche.

Les poumons étaient fortement congestionnés et une écume sanguinolente coulait de la commissure des lèvres. L'estomac ne contenait aucun aliment.

Mlle Caillau mangeait ordinairement vers sept heures du soir. La physicien croit que le crime a été perpétré vers minuit.

Il a été également relevé une légère excoriation au cou et au genou droits qui a été produite par la chute sur le plancher, selon toute évidence.

A l'aspect sanglante des jambes de la victime, on crut tout d'abord qu'elle avait été l'objet d'une tentative de viol, mais un examen plus attentif permit de constater que les taches de boue qui s'y remarquaient avaient été faites par les chaussures de l'assassin au moment où il cherchait à compriner les efforts désespérés de la pauvre femme.

L'assassin

M. Lefebvre continuant son instruction reçoit les dépositions de nombreux témoins sur l'auteur présumé de cet horrible crime.

Depuis les renseignements que nous avons recueillis, la justice sait une piste sérieuse. En effet, on a remarqué, depuis plusieurs jours, la présence, à Capelle, d'un individu aux allures suspectes.

Cet homme, qui ne travaille jamais, et qui n'a aucun domicile, a été vu errant aux environs de la maison du crime.

Il a subitement disparu de la région depuis le jour du crime. On le croit réfugié en Belgique.

Nous ne pouvons, pour le moment, afin de ne pas entraver l'action de la justice, donner de plus amples détails sur cet homme dont le signalement a été lancé dans toutes les directions.

Son arrestation n'est plus qu'une question d'heures.

Ce crime a produit une profonde impression de terreur dans toute la région et a renouvelé l'émotion considérable que le crime d'Oudenaarde avait provoqué.

Chronique Locale

ROUBAIX

Statistique sanitaire pour le mois de février 1897

Pendant le cours du mois dernier, l'état-civil a enregistré 591 naissances d'enfants vivants. Le nombre des décès a été de, mort-nés non compris, de 221; le nombre des morts-nés a été de 14.

Il a été célébré 104 mariages et prononcé 1 divorce.

Les 591 naissances comprennent 249 enfants légitimes et 52 illégitimes.

Dans les 14 morts-nés, il y a eu 6 enfants légitimes et 8 illégitimes.

Les 221 décès ont été fournis: 1 par la fièvre typhoïde; 3 par la coqueluche; 4 par la diphtérie; 20 par la phtisie pulmonaire; 5 par la méningite tuberculeuse; 1 par la tuberculose; 1 par les cancers et autres tumeurs; 5, par la méningite simple; 14 par les congestion et hémorragie cérébrale; 2 par le ramollissement cérébral; 6 par les maladies organiques du cœur; 11 bronchite aiguë; 14 bronchite chronique; 16 pneumonie; 29 diarrhée.

Les maladies chéloriformes ont fourni 3 décès: 3 par la péritonite; 1 par la dolitite cognitale; 15 la sénilité; 3 sont morts par suicide; 8 par différentes autres morts violentes; 41 décès provoquent de causes non déterminées.

Le typhus, la variole, la rougeole, la scarlatine, le choléra asiatique n'ont fourni aucun décès.

Les 221 décès se divisent ainsi selon l'âge des décédés: 69 âgés de moins de 1 an; 26, de 1 à 5 ans; 10, de 5 à 19 ans; 28, de 20 à 39 ans; 34, de 40 à 60 ans; 53 au-dessus de 60 ans.

Le plus grand chiffre de mortalité nous est fourni par les vieillards, 63, et le plus petit par les jeunes gens de 5 à 19 ans.

Sur les 69 enfants qui sont morts avant leur première année, 27 ont été tués par la diarrhée.

Réunion républicaine

Vendredi nous l'avions annoncé, hier à six heures, a eu lieu à l'estaminet du Commerce, rue de la Gare, rue Neuve, la réunion privée du nouveau groupe politique en formation: « La Fédération républicaine socialiste ».

Nombreux d'adhérents avaient répondu à l'appel du Comité.

La réunion, présidée par M. Coupez, n'a été ouverte que à huit heures et demie.

Notre prédécesseur, dans ses vues qui n'ont fait que resserrer les liens des sociétaires, l'assemblée a adopté à l'unanimité un rapport envoyé au président de la Chambre des députés, sur la situation anormale que fait aux ouvriers habitant Roubaix la venue hebdomadaire des travailleurs étrangers, lesquels, arrivant chaque lundi avec leurs provisions de la semaine et partant tous les samedis avec un gain important, sans supporter aucune des charges municipales.

La réunion s'est aussi occupée de la question de l'ancien collège. Plusieurs résolutions ont été prises à ce sujet et des démarches incessantes seront faites auprès de la municipalité pour qu'elle fasse connaître aux électeurs ce qu'elle entend faire de ce bâtiment.

Autorisations de bâtir

Ont obtenu l'autorisation de bâtir: MM. Lannoy, rue Ste-Thérèse 67, trois maisons rue Neuve; Bayard et Cie, rue de Lannoy 135, trois maisons rues de Coq-Français et de Valmy; E. Lecomte, rue Vauban 65, une maison rue Vauban; F. Fontier, rue de Bouvines 55, une maison rue d'Hem; une maison rue Barbotel; Dupeuwez, rue Daubenton 59, quatre maisons rue Daubenton; Wibaux et Cie, rue d'Ivly 136, une mur de clôture boulevard Montesquieu; A. Tiplegy, rue de Mouvaux 187, Tourcoing, trois maisons rue Carpeaux; Lemicnt, boulevard Gambetta 44, deux maisons, boulevard de Strasbourg et rue de Valmy; J. A. Illité, rue Monge 165, un mur rue du Fresne; Thérin, rue de la Fosse aux-Chênes 18, hangars et magasins rue de la Fosse aux-Chênes; E. Mauy, rue de Lannoy 66, une maison rue de Lannoy; et Mme Sauvage, boulevard de la Chapelle, à Croix, quatre maisons rue de la Perche.

Un noyé

Un marinier, M. Théophile Coubron, âgé de 34 ans, a retiré du canal, hier matin, vers sept heures, au quai de Calais, en face la mouverie Jouvin, le cadavre d'un homme d'environ 40 ans, âgé de 46 ans, exerçant la profession de frauduer.

Il a été reconnu immédiatement par son frère.

Le corps ne portait aucune trace de violence et n'avait séjourné que quelques heures dans l'eau.

M. le docteur Largillière a fait les constatations légales. Le cadavre a été transporté à la morgue de l'Hôtel-Dieu. La mort ne peut être attribuée qu'à un suicide ou un accident.

Un commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré, samedi après-midi, vers une heure, chez M. Cruddle, demeurant rue de la Planche-Trouée, cour Léopold Morin.

Le feu s'est déclaré dans cette cour, deux maisons. L'une des deux sert à sécher du linge.

Samedi après-midi, il avait activé le feu pour sécher du linge, puis il était parti.

Pendant son absence, le feu s'est communiqué au linge placé près du poêle et tout a été brûlé. Les dégâts sont évalués à 120 francs. Il y a assurance pour le bâtiment. Le linge détruit, d'une valeur de 100 francs, n'est pas assuré.

Ivresse et tapage nocturne

Les agents de service rue du Chemin de Fer, ont arrêté, samedi soir, vers huit heures, un nommé Henri Chesquière, âgé de 23 ans, polisseur, demeurant rue de Bondin, cour d'Hautjuin, 12, qui était ivre et faisait du tapage en face de l'estaminet de la Clé d'Or.

L'ivrogne a été écroué au dépôt.

Ivresse et vagabondage

L'agent Delcour, de passage rue des Longues-Haies, a arrêté, samedi après-midi, vers une heure et demie pour ivresse et vagabondage, un nommé Pierre Lanoy, âgé de 45 ans, journalier, sans domicile fixe.

Saisie de poissons

M. l'inspecteur des denrées alimentaires a saisi, au Marché, samedi, 60 kilos de sardines, reconnues impropres à la consommation.

A propos de la dernière tempête

Dans notre édition de jeudi dernier, en parlant des dégâts occasionnés par la tempête, nous avons signalé l'écroulement d'une passerelle au propriété Vinchon, rue Marquisat.

A propos de cet incident, un bruit assez malveillant s'est répandu en ville, bruit qui cause le grand préjudice à un honorable entrepreneur.

Dans le peignage en question, presque à l'achèvement de la ligne du chemin de fer, M. Vinchon fit construire d'immenses magasins selon le système Hennebique.

On sait que ce mode de construction consiste à remplacer les travées en fer, les piliers et colonnes en fonte métal, les voûtes en maçonnerie par une composition de béton armé de tiges de fer, le tout formant une masse compacte résistante, à l'abri du feu et d'un prix revient inférieur à celui des constructions ordinaires.

Ces travaux ont été faits par M. Georges Gabriel, qui est concessionnaire à Roubaix *du dit système*.

Le bâtiment en question arrivé à hauteur, bien qu'encore tout ajouré était couvert par une toiture charpente en bois.

Au plus fort de la tempête de mardi dernier, le vent s'engouffrant dans la charpente à demoitié cassé ou tombé et s'exerçant une traction oblique sur certains piliers en béton, lesquels ont dû céder, occasionnant une perte très minime à l'entrepreneur.

La massé matérielle de la toiture en bois, venant s'abattre lourdement sur les voûtes système Hennebique, celles-ci ont résisté comme a résisté, à ce coup de bélier considérable, tout l'ensemble de la construction, affirmant ainsi la solidité du système.

C'est l'effondrement de la toiture en bois qui, contrairement à ce que prétendent les ennemis du système Hennebique s'était compromis de façon à donner les plus sérieuses craintes pour l'avenir.

Dans l'intérieur du peignage, nous avons eu la *bonne fortune de rencontrer M. Grolle, ingénieur de la maison Gabriel.*

Comme nous lui demandions son avis, sans hésiter il a répondu:

« La construction faite par M. Georges Gabriel, selon le système Hennebique est la construction de l'avenir. Toute autre construction, placée dans les mêmes conditions se serait totalement effondrée, et les nous n'avons que remercier quelques personnes qui ont souffert par le contre-coup de l'effondrement de la toiture qui n'a rien à voir avec le système Hennebique.

C'est bien le cas de dire que le système Hennebique est sorti victorieux de l'épreuve que lui a fait subir la tempête. Désormais on est fixé, cette méthode de construction n'est plus à discuter.

C'est l'opinion de principal intéressé, M. Vinchon qui, lendemain de la tempête, après s'être rendu compte de la résistance de la construction *Georges Gabriel, commandait quelques* certains travaux qui ne devaient pas être faits selon ce système, soient faits en beton armé, c'est-à-dire selon la nouvelle Hennebique.

Comme nos lecteurs pourront facilement s'en rendre compte, il y a bien des bruits malveillants affirmant que la construction était démolie, à la réalité qui le nous montre le système Hennebique ayant résisté victorieusement aux assauts de la tempête.

Dans l'intérêt général, nous ne pouvons qu'applaudir la vérité.

Fourrière à chiens

Dans la semaine écoulée, quatre chiens ont été mis en fourrière et cinq contravention ont été levées pour divagation de ces animaux.

Menus faits

Un rapport a été fait à la charge du nommé Emile Leplat, âgé de 44 ans, couvreur, demeurant rue d'Alger, cour Bugot, pour avoir attaché un chien sous sa voiture.

Maladies de la peau

Dartres, Eczémas, Eczémas, Vices du sang sont guéris en peu de temps par le traitement **Dépuratif Mexicain** du Docteur **Jackson**, remède agréable à prendre, ne fatiguant pas l'estomac et ne dérangeant pas les affaires. Voir aux étalages de la **pharmacie Couvreur** la description de toutes les maladies guéries par ce traitement réputé. — Pour tous renseignements, s'adresser PHARMACIE COUVREUR, Roubaix.

LE ROI DES CAFÉS

2 MÉDAILLES D'OR

Qualité extra — Mélange spécial

Chombart - Dumont

ROUBAIX

VILLE DE ROUBAIX

Condition publique des matières textiles

Mouvement de 1er au 6 mars

	Nombre de colis	Kilos
Soies	13	1.356
Laines peignées	2.009	455.871
Laines filées	746	92.847
Laines filées	197	17.954
Cotons	392	41.105
Totaux	3.387	609.023

Marché à terme: Neant.

Dernier cours. 60 opérations.

Tirage. 474 ter opérations.

Le Directeur,
L. BIPPER.

Si vous avez les **digestions pénibles, lourdes, somnolences, constipation** après les repas, essayez les Pilules Suisses et vous serez soulagé.

TOURCOING

L'exercice musical des élèves de l'Académie

Nous étions convités, hier après-midi, à l'*Académie de musique, pour le premier exercice* musical de 1897.

Comme il fallait s'y attendre, une affluence considérable se pressait dans la salle d'audition et, bien avant l'ouverture, il était difficile d'y trouver le moindre place.

L'exercice musical d'hier, a fourni la preuve convaincante que les études y sont en progrès constants.

La composition du programme que nous avons publié, nous avait déjà donné une idée du caractère sérieux qui est imprimé à ces études. Tous les numéros de ce programme étaient choisis dans le plus pur classique et dans les maîtres de l'art.

M. Derveux-Welzel, président de la Commission de notre Académie, assistait cette séance de sa présence; il avait à ses côtés; M. Thaune, consul de Belgique, MM. Ducoulombier et Lorifan, conseillers municipaux et plusieurs membres de la Commission.

Cet exercice musical s'est ouvert par l'exécution par Moïse Penumont, élève de M. Montagne, du premier solo sur *Tyrolienne*, de E. Marie, qu'il a rendu avec une délicate attention des nuances et une justesse presque irréprochable.

Cet élève promet beaucoup et arrivera certainement à d'excellents résultats.

Nous en dirons autant du jeune Georges Mager, le fils du sympathique professeur de la classe de piano, qui a interprété sur un violon *avec une sûreté d'archet et un dextérité de* doigté qui font honneur à son professeur, M. Alfred Bailly. *Souvenir de Bellini*, de Artot, son exécution, a été chaleureusement applaudie et c'était justice.

Mlle Adèle Descamps, du cours de M. Lambert, possède une voix bien timbrée, mais un peu criarde dans le registre élevé; l'exercice lui fera disparaître ce petit défaut, car elle possède une bonne méthode. Nous la félicitons vivement, pour dans l'air d'*Ariodant* de Méhul, elle a fait preuve de bonnes qualités et de sensibles progrès depuis l'année dernière.

MM. Gruard et Bulpaet, qui jouent avec beaucoup de brio l'air varié pour 2 cornets, de Wittmann, et ont détaillé avec beaucoup de finesse *les différence nuances de ce morceau*. Tous nos compliments aux élèves et en particulier au dévoué professeur M. Mager.

Un numéro qui a fait grand plaisir à toute l'assistance a été le trio par Miles Leman, O. Fourneau et A. Mérard, élèves de Mme Lambert, qui ont interprété avec âme et sentiment une délicieuse chanson intitulée: *Les trois belles demoiselles*. De vigoureux applaudissements ont salué la fin de ce morceau, très goûté par le public qui l'a redemandé, mais le programme étant chargé, il a fallu passer à un autre numéro.

Pour notre part, nous le regrettons sincèrement, car pendant quelques instants, nous avons été tenus sous le charme par les voix fraîches et claires de ces jeunes élèves.

La classe de M. Montagne, directeur, a présenté cette année cinq élèves, sur lesquels il est permis de fonder de légitimes espérances et qui ont eu d'excellentes recrues pour notre harmonie municipale. Ils ont rendu, à la satisfaction de tous, *Souvenir de Varsovie*, de Zikoff, qui traduit les sentiments différents, mais aussi surmontées par les exécutants, à qui nous adressons tous nos éloges.

Nous avons ensuite entendu deux élèves du cours de piano dirigé par M. Pierre Dubombe: Mlles Julie Roussel et Jeanne Bernuyn, qui sont toutes deux en possession d'un bon mécanisme et ont rendu d'une façon très pleine l'*Ouvrageonne*, de Grédy, *Pour le flut du roi*, de Montagne, elles ont fait preuve d'une étude sérieuse et de certaines connaissances approfondies dans l'art musical.

La *Fantaisie sur Obéron*, pour violon et violoncelle de Weber, par MM. Gutkind et Barquart, a vivement impressionné le public par la fine rainement artistique dont ce morceau a été rendu.

Ces élèves sont deux virtuoses d'avenir.

Tous ces premiers lauréats encouragent à persévérer dans la voie qu'ils se sont tracée et leurs professeurs peuvent être fiers de leurs brillants résultats.

Pour la première fois, il nous a été donné d'entendre à l'académie, une exécution pour basson.

Nous en avons été très heureux, car celle fournie hier soir par M. A. Desoubre, professeur de ce cours, crée depuis peu, nous a donné toute satisfaction. M. Desoubre possède toutes les qualités requises pour former de sérieux et solides sujets et son interprétation du *Rondo Hongrois*, de Weber, nous en a fourni amplement la preuve.

Cet exercice musical qui laissera chez tous ceux qui y ont assisté le plus agréable souvenir se terminait par un chœur par les demoiselles des classes de chant: *Mignon*, de Fragments du *Roi d'Ivetot* et par Lorchestre, composé des professeurs et élèves, de la *Marche triomphale* de L. Montagne.

Le public n'a pas été le numéro le moins goûté du programme et le second a été magistralement enlevé.

En terminant, nous adressons toutes nos félicitations au dévoué directeur, M. Louis Montagne, ainsi qu'aux zèles professeurs qui ont atteste, dimanche soir, par leurs élèves, leur talent et leur expérience.

Mandolinistes Tourquennois

Cette dimanche 21 mars, à 4 heures 1/2 du soir, dans la salle des fêtes, place Lovertier, quelques lies le grand concert des Mandolinistes tourquennois.

Les sociétés s'est autrement pour cette 1re concours d'artistes distingués; nous voyons, en chef, figurer au programme: Mme Simonet d'Armentières, chanteuse, M. Wongaert, violoniste, M. Wongaert, violoniste, violoniste qu'on a déjà eu l'occasion d'apprécier à Tourcoing et que les auditeurs se manqueront pas d'aller applaudir à nouveau; M. Pacquery, baryton du théâtre lyrique dont les critiques parisiennes ont loué le grand chant, « notre ami et spirituel » Brouteux », et, comme accompagnateur, M. Paul Stupp.

Le programme sera très attrayant par la valeur et la variété des œuvres qui seront produites, nous avons eu en effet, à nous signaler: Mandolinistes, un *mariage d'autrefois*, qui comporte comme attraction nouvelle pour le public, deux danses anciennes: le menuet sur la musique du célèbre manuet de Beethoven et une gavotte.

Nos mandolinistes produiront quatre morceaux, dont l'un, *Souvenir de Bellini*, a été tout de suite dans l'ordre, et, en l'entraînant de son grand succès, a été complètement transformé; elle, comprend maintenant: Mandolines, mandolines-bolos, guitares, cythares, bandjos, picolos, epinettes... En un mot, tous les instruments dont se sert la mandoline-orchestre.

C'est donc une véritable fête artistique que nous convie la plaisance tourquennoise; nul doute qu'il y aura foule à la fête, le 21 et le 28 mars.

Nous donnerons le programme détaillé de ce concert, sous quelques jours.

Mystérieuse disparition d'une jeune fille

De braves ouvriers qui habitent la rue des Maraîchers au Pont-Rompu, les époux Migeant sont actuellement plongés dans une mortelle inquiétude.

Ils ont cinq enfants dont une jeune fille de 13 ans 1/2, Palmyre, qui travaillait comme bobineuse à la fabrique Tiberghien.

Or, cette jeune fille a quitté la fabrique le soir à l'heure ordinaire, il y a de cela une bonne quinzaine de jours, et depuis on ne l'a plus revue.

Des compagnes de Palmyre disent qu'elle était attendue à la porte de l'établissement par un jeune homme à peu près de son âge.

Palmyre blonde à les cheveux et sourcils châtains, front bombé. Elle était vêtue d'un corsage à carreaux gris et blanc, jupon noir, fichu en laine noire frangé de boules, bas noirs et souliers molières.

Un car en détresse

Hier après-midi, le car 207, venant de Roubaix, passait rue de la Gare, lorsqu'à la hauteur de la rue de la Dîme un plomb de communication fut fondu par le courant.

La voiture a été remorquée par un autre car, et le service interrompu durant un quart d'heure.

Accident de voiture

Avant-hier soir, les chevaux attelés à une voiture appartenant à M. Edouard Six, rue de Châtiers, et dans laquelle se trouvait Mme Six, se sont emportés dans la dite rue. Ils se jetèrent d'abord sur un camion à M. Lahousse, puis reprirent leur course folle. Ils furent heureusement dompter par M. Adolphe Gilles, ferblantier, qui se jeta à leur tête et fut traîné sur un parcours d'une vingtaine de mètres. Aucun accident de personnes fort heureusement. Mme Six en a été quitte pour la peur.

Mouvaux. — *Réunion des démocrates chrétiens*. Il est bon de rappeler à toutes les démocrates chrétiens ont tenu une réunion à l'estaminet de l'Ancienne Mairie.

C'est personnes environ y assistaient. La réunion a été fort mouvementée mais n'a, en résulté, présenté que peu d'intérêt.

De fréquentes interruptions ont coupé les discours de MM. Quesnel, Dumortier et Agnez. Les cris de « A bas la calotte! Vive l'anarchie! A bas la crapule! » etc., ont retenti.

M. Quesche prend d'abord la parole. Naturellement, il blâme la conduite des administrateurs du Bureau de bienfaisance qui refusent de donner du pain (?) aux enfants des écoles libres. Il dit que M. Vincent de Paul, conseiller municipal étaient d'avis de maintenir les crèches? Pourquoi, demande-t-il, ne sont-ils pas d'avis de maintenir les frères?

MM. Dumortier et Agnez prennent ensuite la parole et refont sous une forme différente le discours des précédents orateurs.

Nous ne nous arrêterons pas aujourd'hui à réfuter ces assertions puisque nous l'avons fait déjà à maintes reprises.

Un orateur monte ensuite à la tribune, son discours, décousu, amène de fréquentes interruptions et la séance est levée dans le plus grand désordre.

Triste journée pour les démocrates chrétiens!

LILLE

Conférence sur la Crète

A LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

La Société de Géographie, fidèle à ses traditions d'actualité, nous a donné dimanche une intéressante conférence sur la Crète.

M. Ardaillon, ancien élève de l'école d'Athènes, allié à une honorable famille d'Athènes était désigné plus que tout autre pour nous parler avec tout son cœur de ce vaillant pays, dont l'histoire nous rappelle des souvenirs sanglants de distance celle de nos provinces lorraines injustement spoliées.

Après avoir rappelé la marche des évènements en Orient, évènements mystérieux cachés partiellement par les voiles de la diplomatie, le distingué professeur évoque un récent voyage fait par lui en Crète où il a pu goûter le charme hospitalier de ses habitants.

« L'île de Crète est le fermoir de ce collier de perles qui joint la Grèce à l'Asie. »

Dans étendue très restreinte, voisinant avec Athène, la Crète est avant tout une terre grecque par sa physionomie de terroir. Montagneuse, avec une orientation double, massifs, ses plateaux successifs le pays Crétois offre de larges plaines encastrées, formant comme des citadelles naturelles. La fertilité est intensive dans la région du pays, mais elle diminue rapidement vers de la côte, l'île n'offre pas ces périodes brûlantes qui desèchent le sol.

Avec la double population de musulmans et de grecs, les premiers formant une proportion très minime, la Crète se préoccupe moins des origines de ses nationaux que de leurs religions. Chez les chrétiens, le mouvement de la race qu'on est la, et en temps de paix les discussions se prolongent entre les adeptes des différentes religions.

Après avoir rappelé la conquête de la Crète par les turcs il y a deux siècles, la domination ottomane tout particulièrement odieuse, la révolte de la Grèce en 1821, les *Hatti-Chérif* du gouvernement de la Crète, tour à tour égyptienne et ottomane, l'éloquent conférencier arrive aux évènements actuels.

Les jours de guerre en 1893 étaient assez sombreux. On avait violé l'acte de traité des Turcs. Il était établi que les Turcs ne voulaient pas respecter leurs engagements. Arrivent alors les massacres des Arméniens qui affolent cette population. Enfin, les Crétois espèrent que l'Angleterre viendrait à leur secours et nos montagnards descendirent de leurs montagnes. Malheureusement, aux réclamations des Crétois répondit par des fins de non recevoir et envoya des troupes aux des chefs. L'assemblée délibérante des Crétois fut également dissoute. Enfin, au *moment même où les Crétois confiants quand* même dans ses promesses toujours renaissantes des Turcs, s'apprêtaient à rentrer dans leurs campagnes, ils furent sans cesse harcelés par les provocations de leurs adversaires.

M. Ardaillon fait alors un lugubre et pittoresque tableau des atrocités commises en Crète à la date du 2 février les Crétois exposés et livrés à toutes les violences, l'intervention de l'Europe et l'ultimatum des puissances.

« C'est donc demain 8 mars dit-il que se terminé l'ultimatum. Comment comprendre la conduite de l'Europe à l'égard de la Crète? Il fait pour cela a rappeler en 1830 l'intervention des trois puissances: Angleterre, France et Russie dans les affaires d'Orient.

La bataille de Navarin brouille la Turquie et la Russie. Alors changeant à vue: l'Angleterre qui avait promis l'émancipation complète a la Grèce voulus et on signifia à ce pays qu'il serait indépendant mais que les îles de Samos et de Crète seraient régies par le traité de Londres.

Toutefois l'Europe se rendait parfaitement compte de l'injustice commise. On peut donc dire que la situation actuelle de la Crète est le résultat de la fourberie de l'Angleterre et de la Russie en 1830.

L'autonomie qu'on avait promise aux Crétois en 1830 ne leur sera accordée que dans quelques jours.»

En 1866, ce sont les Russes qui poussent les Crétois à l'insurrection. Les Crétois ont le droit à la prise l'annexion de la Crète à la Grèce, parce que cétait affaiblir la Turquie. Aussi, sur ce point, les déclarations du ministre des affaires étrangères ne sont pas de netteté parfaite. Les Anglais ne voulaient pas, eux, la Grèce, affaiblir la Porte ottomane.

Les Russes ne voulaient pas à proclamer le bon droit des Crétois et se décida prête à favoriser l'annexion de la Crète à la Grèce. Malheureusement, vers 1867, les affaires du Danemarck arrivant, le gouvernement Russe accepta la visite du Sultan qui vint visiter l'exposition de 1867.

La Russie devant notre dernière attitude se résigna au laissez-faire. En 1896, changement de décor. Cette fois, l'Angleterre est partisan acharné de l'annexion. Elle s'aperçoit fort bien que la situation des Russes à Constantinople est prépondérante. Il est de son intérêt de faire proclamer le droit des nations à la vie indépendante. D'autre part elle « l'Egypte. La Russie défend cette fois l'intégrité de l'empire ottoman. Elle a ses raisons: l'Arménie, indépendante, la gênerait fort.

Plusieurs Bagnes à les chevaux et sourcils châtains, front bombé. Elle était vêtue d'un vent pas entendre parler d'une nouvelle principauté. A cette de ces deux puissances, il y a l'Allemagne sans intérêt direct, sauf le désir très vif de se rapprocher de la Russie et les précédents Alsaciens-Lorrains, violation du droit; il y a aussi l'Autriche qui ne serait pas fâchée d'obtenir un agrandissement, il y a enfin la France qui sait la Russie sans se douter qu'elle porte tort à ses intérêts.

La Grèce a le droit pour elle. Les Crétois sont Grecs comme les nationaux lorraines sont français. Il n'est pas une seule famille grecque qui n'ait souffert des cruautés turques. Comment voulez vous que ces gens-là oublient les pendaisons de leurs ancêtres et les grandes. Il s'est amassé dans l'âme grecque un trésor de haine contre le Turc.

Et vous voulez que les Grecs oublient ce qu'ils ont souffert et passent l'éponge sur le passé. Le roi de Grèce au mois de novembre dernier a déclaré à la France que s'il se produisait en Crète des nouvelles atrocités, il ne saurait les jetterait son épée dans la balance. Quelles sont les conclusions à tirer?

On oublie qu'en quelques années l'intégrité de l'empire ottoman à été violée et on est mal venu de s'autoriser de ce principe. On nous parle de réformes de l'empire ottoman. C'est impossible et contraire au Turcs. Jamais le Turc n'accepteras de réformes européennes. De plus on a promis l'autonomie de la Crète.

Cette autonomie est une mauvaise plaisanterie qui ne contentera ni la Crète ni la Grèce. Contre cette autonomie il y a un gros argument. Si l'on accorde l'autonomie aux Crétois est-ce que tous les Etats Balkans ne vont pas la demander également.

L'autonomie est une mesure transitoire et inutile. Pourquoi nous, nous français, justifier notre conduite en Orient.

Non-seulement nous perdons l'amitié d'un peuple ami, français par sa civilisation, mais encore nous perdons l'empire des âmes que la France exerçait en Orient, comme le disait le 9 juin 1896, à la tribune de la Chambre, un de nos ministres. Il est hors de doute que ces paroles sont la vérité absolue.

Que dirent tous les peuples d'Orient, tous ceux qui souffrent lorsqu'ils nous verront prendre le parti du plus fort. Ce sera un déshonneur pour nous que d'avoir participé à un coup de force contre le plus faible.

N'avons-nous pas nous mêmes notre Crète. En abandonnant le peuple Crétois et en le bombardant nous n'avons plus le droit de nous plaindre de la force.

Au nom de nos traditions historiques nous voulons réclamer le Lorraine et nos provinces perdues. Nous ne le pouvons plus.

Cette conduite ne nous grandira pas. En tant que Français nous ne pouvons soutenir qu'une politique: le non libre développement crétoise.

Cette vibrante péroraison soulève un tonnerre d'applaudissements, et M. Van Hende se faisant l'interprète de tous remercie éloquemment l'éminent conférencier.

En vue de la très prochaine Exposition des Nouveautés d'été, transformation complète des magasins et agrandissement de la plupart des rayons, aux **Galeries Lilloises**, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille.

57 Années de Succès - 60 Récompenses

ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE contre les **Indigestions, Maux d'estomac, Maux de tête** et **Vertiges** et contre **Grippes et Refroidissements.**

EXCELLENT AUSSI POUR LA TOILETTE ET LES DENTS

Exiger le nom **DE RICQLÈS** sur les flacons.

Services à hérite: Galeries Lilloises.

Programmes des Spectacles et Concerts

Grand-Théâtre de Roubaix (Hippodrome). — Bureau: 1, h. 1/2; ouverture 1h. — Demi 1 mars, soirée de gala. — Clôture de la saison lyrique. — Au bénéfice de Mme Kérien, M. Carroul, M. Mans et de Mesdames et Dames des Chœurs.

PATRIE

Grand opéra en cinq acte et six tableaux — Poèmes de Victorien Sardou et Louis Gallet. — Musique de Paladilhe.

Choeurs et orchestre complet sous la direction de M. de la Fauche. Entrées de faveur rigoureusement suspendues.

Prix des places ordinaires. — Bureau de location pour toutes les places chez M. Julie Hartogh rue de la Gare.

Grand-Théâtre de Roubaix — Lundi 22 mars, la tournée Ch. Baret, donnera le Rêve de Jean.

FINANCES

Revue hebdomadaire

Paris, le 6 mars 1897.

Malgré que les cours de clôture soient un peu moins faibles, la baisse a pris, en fin de semaine des grandes proportions, principalement sur les fonds étrangers comme l'Italien et le Portugal. Le 3 0/0 *français s'arrête à 102.50, pendant 50 centimes sur* les plus hauts cours; le 3 1/2 0/0 clôture à 105.30.

La rente Serbe 4 0/0 unifiée termine à 61.

Le groupe des Sociétés de Crédit a bien défendu ses cours. Nous lisons que le Crédit Lyonnais à 691. Il se confirme que son dividende pour 1896 serait de 20 fr. Le Gouverneur et le Conseil auraient estimé qu'il est à réserve considérable et accroissement pendant l'exercice, permettrait de réduire le montant des sommes reportées.

Les demandes ne ralentissent pas sur les Bons de l'Exposition de 1900.

Le prochain tirage aura lieu le 25 avril prochain et de deux mois en deux mois, les tirages auront à participer aux chances du tirage jusqu'au 25 octobre 1900.

Il est encore trois gros lots de 500,000 fr., et vingt lots de 100,000 fr., sans compter 5,000 autres lots de 10,000, de 5000, de 1000 et de 100 fr.

Le Comptoir National d'Escompte, qui continue à présenter des bilans de plus en plus satisfaisants, a pu varier à 562.

Le Crédit Lyonnais s'incrit plus bas à 745, en dépit d'un dividende de 20 fr. Les bénéfices 15 fr. seront mis en paiement le 25 courant.

La Société générale est soutenue à 524 On ne peut qu'encourager cette Société, qui, malgré la crise avant dans la vie qu'elle vient de s'ouvrir en s'intéressant aux grandes affaires métallurgiques russes actuellement en plein prospérité.

Les actions du Rio Anc ont encore été dédiées cette semaine. Et cependant, les signes que le gaz du tous ses procès ayant débouchés la Société d'une concurrence dangereuse en même temps qu'est terminé l'exploitation du Rio Tinto. L'échange [illegible] du pétrole, l'alliance ne peut manquer de prendre un développement nouveau favorable à l'accroissement des bénéfices.

Les cours de Dobjanskoe Urbinier Voitures continuent à progresser, et à 1,375 fr. et nous avons prévisions on ira certainement beaucoup plus haut.

La formation maintient sur les Dobjanskoe Urbinier de la Compagnie Générale Française d'Electricité et de Force; c'est qu'au dehors de leur revenu varient pour 100 fr. elles ont en perspective de garantie que les font rechercher par les capitalistes.

Les obligations de la Compagnie centrale des Allumettes continuent à avoir un bon courant de demandes sur leurs avantages *propres*, c'est-à-dire revenu élevé et solide.

Le « Standard et Diggers News » publie des renseignements intéressants sur la mine Mario-Louise. Le minerai développé représente une quantité de 75,000 tonnes. L'installation de précipitation sera terminée et en plein fonctionnement avant le mois de juillet.

La propriété comprise en 56 claims dont 45 continent le Kimberley Reef et 11 autres constituent le deep Level des reefs du Main Reef.

THÉ CHAMPAGNE

Le plus agréable de Purgatifs.

État-Civil de Roubaix

Du 7 mars

Naissances. — Auguste Vermeulin, rue d'Inkermann 52 — Marie Delmotte, rue Philippe le Bon 84 — Léon Bigant, rue Neuve-Chaussée 37 — Mme Clémence Decolonne, rue St-Amand, cour Lesaffre 1 — Jules Debouchette, rue Ste Campagne, cour Fleurie, court 6 — Louise Dupuis, rue Lebrun-Dès Est du Congo — Raymond Jassonne, rue de la Vigne, cour Dulaitre 1.

Décès. — Vanhamme Charles, 2 ans, rue du Tilleul, 128 ter — Bacy Hélène, 19 ans, rue du Coq Français 187 — Mme Coeb, 24 ans, maréchal, rue Hôtel-Dieu — Clasys Auguste, 59 ans, marbrier, rue de l'Ommelet 198 — Docteurs Leonie, 25 ans, ménagère, rue Beaucourt, cour Dupréel 6 — Lefebvre Caroline, 62 ans, sans profession, rue de Lannoy 500 — Bataille Denys, 7 mois, Hôtel-Dieu — Debliaux Julien, 3 ans, idem — Schmitz Charles, 29 ans, tisserand, idem.

Publications de mariages. — Enfre: Emile Roth, 24 ans, employé, domicilié à Milan (Italie), et Marie Pfeiffer, 19 ans, sans profession, à Roubaix — Jean Plachart, 27 ans, ajustoir, rue de Roubaix, et Elise Wiliquin, 18 ans, sans prof., à Tourcoing — Louis Hermans, 50 ans, monteur, à Roubaix, et Alti Devaux, 46 ans, canetière, à Tourcoing — Oscar Crop, 25 ans, journalier, à Roubaix, et Eugénie Duchesne, 22 ans, dévideuse, à Lille — Louis Vandaele, 25 ans, garçon boulanger, rue Basse-Mesure 85, et Jeanne Cabaret, 24 ans, sans prof., rue de Flandre 41 — J. B. Dumortier, 23 ans, apprêteur, rue Franklin 12, et Joanne Schot, 19 ans, tricoteuse, rue Pierre de Roubaix — Charles Dorendor, 28 ans, ouvrier de peigne, rue Nouvelle-Roubaix, cour Ségard 1, et Hélène Leporc, 22 ans, piqûreuse, place National 1 — Pierre Cordonnier, 23 ans, tailleur d'habits, rue Pierre de Roubaix, cour Flipo, et Mélanie Vandenhagen, 32 ans, servante, Grande-Rue, 142 bis — Du Pelft de Maquendom Jean, 26 ans, attaché au Crédit Lyonnais, à Lille, et Sénépart Louise, 23 ans, directrice en médecine à Roubaix, résidant à Lille.

Etat-civil de Lisseles

Du 20 février au 6 mars

Naissances. — Alleman Madeleine, Le Clabon — Fillemaz Jules, Le Clabon — Maeseman Désirée, la Brasserie — Lavard Elie, rue de l'Etoile — Lemoine Joseph, rue de Bousbecque — Lemaire Paul, rue des Prémontrés — Dedeker Jean, c